

CHAMPIONNATS DU GRAND-EST DE SABRE - Individuel & Par Équipe

	Complexe Aristide Briand 43 avenue du Rhin 67100 Strasbourg				
	Samedi 30 mars 2024			Dimanche 31 mars 2024	
	M15	M20	Vétérans	Seniors	M17
Ouvertures des portes	10h			8h	
Appel	SH & SD : 11h30	SH & SD : 13h	SH & SD : 16h	SH & SD : 10h	SH & SD : 13h30
Scratch	SH & SD : 11h45	SH & SD : 13h15	SH & SD : 16h15	SH & SD : 10h15	SH & SD : 13h45
Début	SH & SD : 12h	SH & SD : 13h30	SH & SD : 16h30	SH & SD : 10h30	SH & SD : 14h
Par Équipe	Dans la foulée de l'épreuve individuelle	Dans la foulée de l'épreuve individuelle	Dans la foulée de l'épreuve individuelle	Dans la foulée de l'épreuve individuelle	Dans la foulée de l'épreuve individuelle
Frais d'inscription	10€ Individuel (HelloAsso, Espèce, CB) 30€ Équipe (HelloAsso, Espèce, CB)	15€ Individuel (HelloAsso, Espèce, CB) 40€ Équipe (HelloAsso, Espèce, CB)	15€ Individuel (HelloAsso, Espèce, CB) 40€ Équipe (HelloAsso, Espèce, CB)	15€ Individuel (HelloAsso, Espèce, CB) 40€ Équipe (HelloAsso, Espèce, CB)	15€ Individuel (HelloAsso, Espèce, CB) 40€ Équipe (HelloAsso, Espèce, CB)

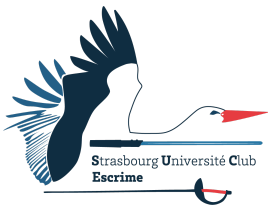
RÈGLEMENTS & FORMULE

Règlement	Règlement technique de la FIE, Règlement sportif de la FFE et du CREGE
Tenues & Armes	Conformes aux normes de la FFE en vigueur : Tenues 350 N + CE ou 800 N + CE / Sous cuirasse 800 N + CE.
Inscriptions	<p><u>M15</u> : Les épreuves individuelles et par équipe de la filière Horizon H2032 intervenant dans une sélection pour la Fête des Jeunes M15 sont accessibles aux tireurs licenciés auprès de la FFE sélectionnables en équipe de France</p> <p><u>Autres catégories</u> : épreuves réservées aux licenciés du CREGE</p> <p><u>Date limite</u> : Mercredi 20 mars 23h59 Cependant l'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 25 mars 23h59 afin de simplifier l'inscription des retardataires. Au-delà du 20/03 23h59, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai. La somme totale du ou des engagement(s) devra être réglée au club organisateur au plus tard le jeudi à 23h59 précédant la compétition. Aucune inscription ne sera prise en compte si le règlement n'est pas effectué. En cas d'engagement hors délais, le règlement doit être transmis par virement au club organisateur. L'avis de virement (pas de</p>

www.suc-escrime.fr - contact@suc-escrime.fr

Siège Social : 44a rue Pierre de Coubertin 67000 Strasbourg - Salle d'armes : 43 avenue du Rhin 67100 Strasbourg

Contact : Timothé BOUDHIL - Président : 06 98 304 307



Strasbourg Université Club Escrime

Agrément Jeunesse et Sport n°4333 du 17 juin 1949
SIRET : 40879061600036



	<p>capture d'écran, mais un PDF issu du virement effectif) doit être envoyé à thomas.ducourant@gmail.com et copie à atrcreege@gmail.com pour confirmation de paiement. L'engagement hors délais ne sera accepté qu'à réception de cette confirmation de paiement. Si cette procédure n'est pas respectée et que des tireurs non engagés apparaissent malgré tout dans les résultats, ceux-ci seront supprimés des résultats et n'auront pas leurs points aux différents classements..</p> <p>En cas d'absence de tireurs - sauf cas de force majeure - il sera obligatoire de payer les frais d'engagement afin d'éviter de pénaliser les clubs organisateurs. Le CREGE récupérera auprès du club du tireur les frais d'engagement après un état fait par le club organisateur qui en fera la démarche.</p> <p>En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier son identité auprès du DT sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.</p>
Arbitrage	<p>1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus par catégorie) 2 arbitres à partir de 9 tireurs engagés (hommes et dames confondus par catégorie)</p> <p>Le niveau requis pour les arbitres est Formation Régionale minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord du président de la CRA Marc Lamba (marclamba@free.fr)</p>
Vols et Pertes	Nous déclinons toutes responsabilités en cas de pertes et de vols

Formules	<p><u>Epreuves individuelles :</u> 1 tour de poule sans élimination avec décalage par club Tableau d'élimination directe sans repêchage</p> <p><u>Epreuves par équipe:</u> En fonction du nombre d'équipes présentes avec tirage de la 3ème place. Prise en compte du classement national comme classement d'entrée pour toutes les catégories</p>
Récompenses	Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les trois premières équipes.

BUVETTE SUR LA COMPÉTITION

Sandwichs froids
Knacks & Salades
Gâteaux & Barres de céréales
Boissons chaudes et & sodas

Règlements possibles par CB & Espèces

www.suc-escrime.fr - contact@suc-escrime.fr

Siège Social : 44a rue Pierre de Coubertin 67000 Strasbourg - Salle d'armes : 43 avenue du Rhin 67100 Strasbourg
Contact : Timothé BOUDHIL - Président : 06 98 304 307

HÉBERGEMENTS



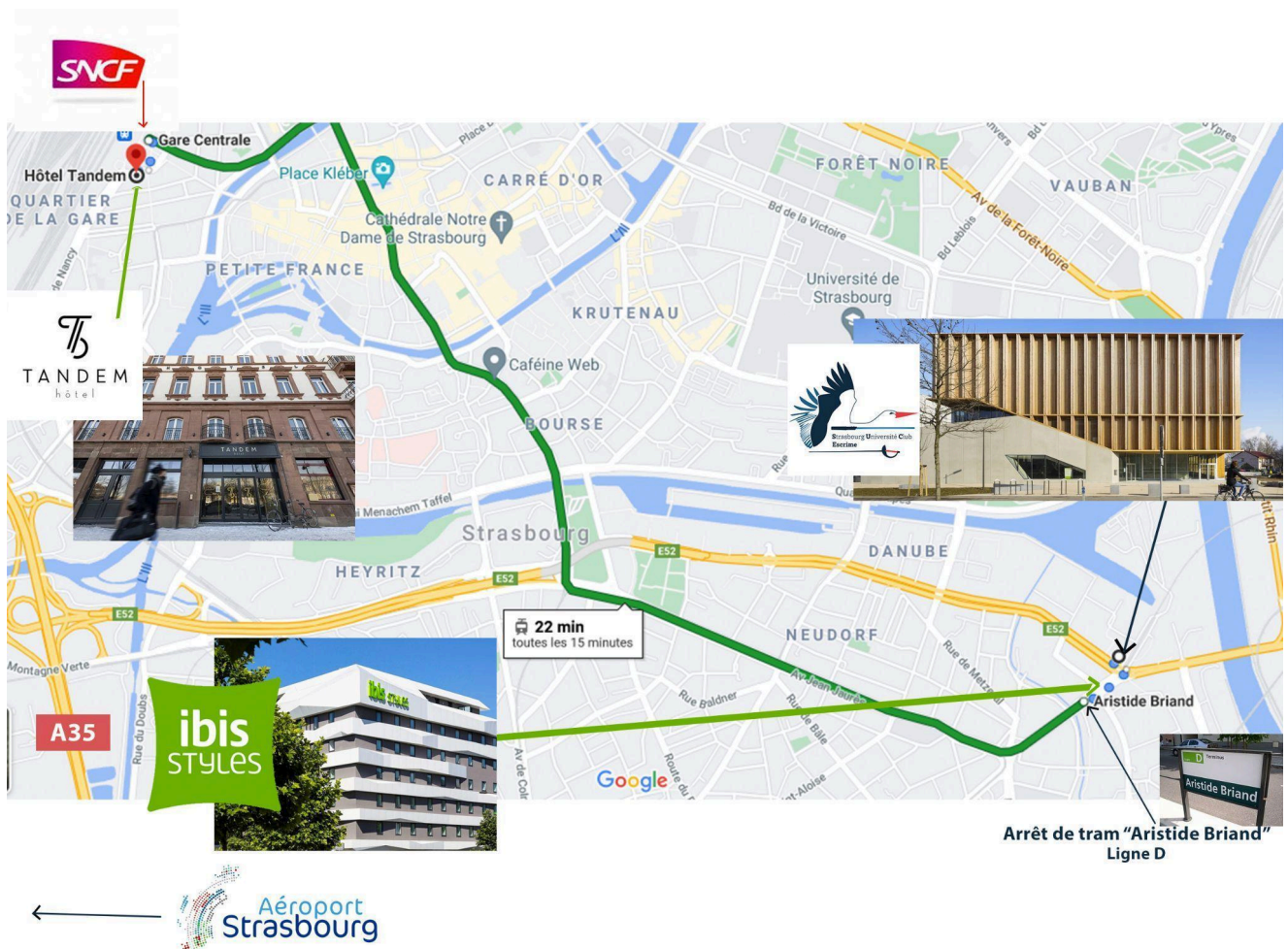
Ibis Styles Avenue du Rhin

29 avenue Aristide Briand 67100 Strasbourg (à 2min à pied)

Restauration en room service possible

Réservation au 03 88 60 10 52 ou H9568@accor.com
en mentionnant "compétition du SUC Escrime"

ACCES



www.suc-escrime.fr - contact@suc-escrime.fr

Siège Social : 44a rue Pierre de Coubertin 67000 Strasbourg - Salle d'armes : 43 avenue du Rhin 67100 Strasbourg
Contact : Timothé BOUDHIL - Président : 06 98 304 307